

APPEL À PROJETS 2021 PLAN RÉGIONAL DE L'ALIMENTATION

COMMUNICATION À DESTINATION DES PORTEURS DE PROJETS

C'EST QUOI ?

Une enveloppe d'environ **100 000€** allouée à la déclinaison guyanaise du Plan National de l'Alimentation via un **appel à projets** lancé le 08/02/2021 par la DGTM-DEAAF. Les projets soutenus s'inscrivent dans les thématiques suivantes :

- **Éducation à une alimentation plus saine et plus durable**
- **Lutte contre le gaspillage alimentaire**
- **Justice sociale**

Exemples

*Valorisation de la biodiversité locale
Apprentissage du "mieux manger" via les fruits et légumes locaux
Valorisation des métiers de l'agriculture*

POUR QUELS PROJETS ?



→ **SENSIBILISER**

→ **STRUCTURER**

→ **NOURRIR**

*Développement de filière de plantes alimentaires non conventionnelles
Valorisation de nouvelles filières de vente (restauration collective...)*

*Permettre à tous d'accéder à une alimentation saine et de qualité
Appuyer le programme fruits à l'école*

POUR QUELS PORTEURS DE PROJETS ?

- Organismes publics ou privés à but non lucratif
- Entreprises privées sous conditions

QUELS FINANCEMENTS ?

Dépenses éligibles :



Ces dépenses ne sont éligibles que si elles suivent le thème de l'appel à projet

Attention, les salaires de fonctionnaires et CDI ne sont pas éligibles

Taux d'aide maximum : 80% du budget total

Min **1 000€** et max **10 000€ par projet**

Financements attribués sous forme de subvention avec **convention** entre la DGTM-DEAAF et le porteur de projet

Durée de la convention : une année scolaire

COMMENT ?

Pour postuler :

<https://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Appels-a-Projets/2021/Appel-a-projets-Plan-Regional-de-l-Alimentation-2021>

Dépôt des candidatures **jusqu'au 30/04/2021**

Les dépenses devront être réalisées au plus tard au 31/07/2022

CONTACT

blandine.rohe@agriculture.gouv.fr en précisant "PRA 2021" dans l'intitulé du mail